



UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER

Mieux vivre l'immobilier

Mobilisation des professionnels de l'immobilier

A Paris en en Régions

Paris, le 23 mars 2015

L'UNIS, premier syndicat représentatif des syndics de copropriété, gestionnaires locatifs, et promoteurs-rénovateurs, est vent debout contre la folie réglementaire qui plombe inutilement leur profession et bloque le marché immobilier. L'UNIS a orchestré la demande de mobilisation de ses 3000 adhérents sur le web, à Paris et en Régions.

15 lois en 15 ans, 4 projets de lois en préparation, 10 décrets en cours de rédaction.
Et tout ça pourquoi ?

L'UNIS veut :

- une stabilisation de la fiscalité pour soutenir l'investissement dans le logement à long terme
- un moratoire sur l'encadrement des loyers, dans l'attente d'expérimentations plus poussées
- une simplification des rapports locatifs
- une remise à plat de la copropriété qui fête cette année 50 ans d'inflation législative et réglementaire

Une pétition "STOP à la folie réglementaire" a réuni 3000 signatures et commentaires.

A Paris, le 18 mars 2015, à l'appel de l'UNIS, plus de 1000 professionnels de l'immobilier se sont rassemblés aux abords de l'Assemblée Nationale.

En régions, les délégations de l'UNIS ont pu sensibiliser plusieurs dizaines de candidats aux élections départementales, notamment des députés et des sénateurs, pour constituer avec eux une base de travail préalable utile à toute législation sur l'immobilier.

Christophe Tanay, président de l'UNIS et François-Emmanuel Borrel, président de l'UNIS-Ile-de-France ont été reçus au Ministère du logement à l'issue de la manifestation. Ils ont également rencontré à l'Assemblée Nationale le groupe UMP. Le groupe UDI était disposé à les recevoir, et l'entretien se déroulera ultérieurement. En revanche le Parti Socialiste n'a pas donné suite à leur demande de rendez-vous.

Le cabinet de la Ministre du logement a longuement reçu la délégation, et s'attachera à envisager la réglementation avec pragmatisme. L'objectif premier est d'appliquer les lois existantes dans le dialogue et avec l'esprit d'une application tenant compte des réalités du terrain.

Christophe Tanay a tiré les conclusions de cette mobilisation sans précédent lors du troisième Forum de l'UNIS le 19 mars au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), indiquant que « notre vigilance restera constante ».

A propos de l'UNIS :

Représentative des 5 métiers que sont la gestion (syndics, gérants), la transaction (agents immobiliers, marchands de biens) et l'expertise, l'UNIS regroupe l'ensemble des acteurs : indépendants, réseaux et groupes dans toutes les régions de France : 2.000 Administrateurs de biens et syndics de copropriété, 2.000 Agents immobiliers et transactionnaires et 700 Marchands de biens. Consciente d'une évolution de la société qui nécessite que ses métiers se rapprochent toujours plus de ses clients, et pour accompagner ces changements avec raison et responsabilités partagées, l'UNIS a pris dès sa création en 2009 des orientations ouvertement et surtout positivement tournées vers les clients de ses adhérents : propriétaires, bailleurs, vendeurs, acquéreurs et locataires. Force de propositions et de réflexion, l'UNIS est consultée par les pouvoirs publics et siège au sein des principales structures et des principaux organismes liés à l'immobilier.

www.unis-immo.fr

Contacts UNIS - Service Communication : communication@unis-immo.fr

Céline CHEVÉ-ROUXEL : 01 55 32 01 10 - Christophe MAURISSET LATOUR : 01 55 32 01 06

Contact Presse / mobilisation du 18 mars 2015

Cristina de Gabriac : 00 33 (0)6 16 24 80 88

cdg.degabriac@gmail.com